

Rapport annuel 2014

Bureau de la coordination :

Av. de Tourbillon 9 – 1950 Sion

Tél. 027 323 00 03

Courriel : info@coraasp.ch

Siège de l'association :

Rue de la Borde 25 – 1000 Lausanne

www.coraasp.ch

mai 2015

RAPPORT DE LA PRESIDENCE

Durant l'année 2014, le comité de la Coraasp a enregistré des changements. En effet, s Yvette Bajettini et Madeleine Pont ont décidé de ne pas se représenter pour un nouveau mandat. Nous avons pris acte de leurs décisions et nous les remercions de leur précieuse collaboration et de leur engagement durant plusieurs années. Je tiens à rappeler que Madeleine Pont a été une des membres fondatrices de la Coraasp, pour laquelle elle a montré un engagement remarquable. Pour les remplacer, nous avons accueilli Jeanine Morier, membre du Graap-Association, et Jean Dambron, président du Relais à Genève. Nous avons déjà pu nous féliciter de leur précieuse collaboration et de l'ambiance très constructive qui règne au sein de notre comité.

Au cours de l'année 2014, le comité a tenu 5 séances lors desquelles il a traité des activités de la Coraasp, de la nouvelle formation des pairs praticiens, de nos collaborations avec les associations actives sur le plan national, de l'organisation de nos manifestations (Assemblée générale, Journée de la santé mentale, etc.).

A la suite du départ de Barbara Zbinden, la direction de la Coraasp est assumée avec maestria par Florence Nater depuis septembre 2013. En conséquence, l'année 2014 a été marquée par la réorganisation interne, découlant de la nouvelle répartition des tâches au sein de l'équipe du secrétariat et de la formation. Après une mise en route et des maladies de jeunesse inévitables, la vitesse de croisière nous paraît avoir été atteinte.

Nous avons aussi été beaucoup occupés par les négociations concernant le nouveau contrat OFAS, qui a été signé pour les quatre prochaines années. Le point le plus préoccupant reste évidemment le blocage des subventions de la part de la Confédération. Cette situation pose un problème sérieux à nos membres et à la Coraasp. En effet, la plupart des associations sont liées par des conventions collectives de travail qui prévoient la compensation du coût de la vie, ainsi que l'octroi d'annuités pour leurs salariés. Elles devront donc faire face à ces dépenses supplémentaires obligatoires avec des subventions bloquées. Cette situation reste assez difficile pour nombre d'entre elles.

Sur le plan politique et, plus précisément, sur le front de l'AI, l'année 2014 a été relativement calme. Un calme bienvenu qui permet de reprendre son souffle après de nombreuses années assez bousculées. Cependant, ce calme risque de ne pas durer au vu de certaines propositions de parlementaires, des partis de droite, qui estiment que les économies réalisées ne sont pas suffisantes. Il convient donc de rester vigilants et de garder un œil sur les travaux des chambres fédérales dans ce domaine.

Pour terminer, je tiens encore à remercier les membres du personnel de leur travail et les membres du comité de leur disponibilité et de leur assiduité. Sans leur engagement bénévole, assumé avec une conscience toute professionnelle, notre association ne pourrait tout simplement pas fonctionner.

Marlyse Dormond Béguelin

RAPPORT DE LA DIRECTION

INTRODUCTION

Cette année 2014 a été pour la soussignée la première année entière en tant que directrice de la Coraasp. Une année riche de... rencontres, projets, espoirs et défis, une année où je n'ai pas regretté une seconde d'avoir repris le flambeau de la Coraasp des mains de Barbara Zbinden !

Le rapport qui suit vous renseignera sur les activités et les projets de la Coraasp. Vous pourrez constater que les tâches ne manquent pas pour notre petite équipe professionnelle :

Florence Nater, directrice et responsable secteur politique sociale (50 %)

Ghislaine Glassey, responsable secteur formation et coaching (20 %)

Sabine Germanier, secrétaire et chargée de projet pour le 10.10 (50 %)

Jean-Pierre Zbinden, président de la Commission art. 74 (15 %)

Je vous souhaite une bonne lecture !

Florence Nater

PROJETS ET DEVELOPPEMENTS

Modélisation de l'action sociale en santé mentale des organisations membres de la Coraasp

La modélisation de l'action sociale en santé mentale spécifique aux organisations membres de la Coraasp a constitué l'action phare de l'année 2014. Les premières graines de ce projet ont été semées lors du forum social 2012 consacré au rôle des travailleurs sociaux au sein des organisations de la Coraasp. A l'issue de cette journée, les observations faites ont forgé la volonté de poursuivre le travail, qui a évolué vers la nécessité de poser une réflexion globale sur l'action menée par la Coraasp et ses membres.

Toutes les organisations membres de la Coraasp, qu'il s'agisse d'associations totalement bénévoles et autogérées, de structures mixtes (professionnelles et bénévoles) ou de fondations disposant d'importantes ressources professionnelles, sont des acteurs de terrain dans le domaine de la santé mentale, certaines depuis de très nombreuses années, d'autres depuis plus récemment ; certaines organisations ont, à l'un ou l'autre moment de leur parcours, posé par écrit les réflexions issues de leur pratique empirique de terrain. A travers leur expérience, toutes sont convaincues du rôle incontournable qu'elles jouent pour favoriser le rétablissement des personnes concernées par un trouble psychique, pour la prise en compte des besoins et du rôle des proches, et pour le développement de politiques publiques en santé mentale respectueuses de l'expertise de tous les acteurs.

La démarche de « modélisation » se veut une étape supplémentaire qui a pour objectif de porter une réflexion, à la fois empirique et théorique, sur cette action spécifique, d'offrir aux membres de la Coraasp un document de référence qui soutienne leur action et de renforcer leur assise et leur reconnaissance dans le réseau de santé mentale.

C'est la raison pour laquelle nous avons mandaté l'éésp – l'Ecole d'études sociales et pédagogiques – de Lausanne (Haute école de travail social et de la santé), pour nous accompagner dans cette réflexion qui a pris la forme d'une recherche-action, « *une approche de recherche, à caractère social, associée à une stratégie d'intervention, qui évolue dans un contexte dynamique* » (Lavoie, Marquis et Laurin, 2008, p. 35)¹. Le processus a débuté par la mise à disposition de l'éésp de la documentation constituée par la Coraasp (articles, rapports d'activité, concepts à l'appui des dossiers de recherches de fonds, chartes, etc.). Le 18 mars 2014 a eu lieu une première séance plénière, ouverte à tous les membres de la Coraasp, qui a réuni une bonne quarantaine de participant-e-s, des personnes concernées par l'expérience de la maladie psychique, des proches et des professionnels, provenant d'une douzaine d'organisations membres de la Coraasp. A l'occasion de cette rencontre, la Coraasp a pu expliquer le projet et sa finalité, puis l'éésp a présenté ses hypothèses et ses questions de recherche, fondées sur le mandat confié et sur la documentation fournie. Cette plénière a été l'occasion d'un échange très interactif avec tous les participant-e-s et a permis à l'éésp d'ajuster ses hypothèses et ses questions de recherche.

A l'issue de cette plénière, un comité de pilotage a été formellement constitué dans le but d'accompagner le processus. Composé des futur-e-s animatrices et animateurs des « focus group » (*Jean-Marc Allaman – Association L'Expérience, Jeanine Morier – Graap-Association, Pauline Mayer – Anaap, Diego Licchelli – Association Parole, Anne Leroy – l'îlot*), de représentant-e-s de la Commission art. 74 (*Antoinette Romanens – Afaap et Jean-Pierre Zbinden – président de la Commission art. 74*), de la directrice de la Coraasp (*Florence Nater*) et de l'équipe de recherche de l'éésp (*Barbara Zbinden, Gaël Riodel et Marie McCormick*). Ce comité s'est réuni à 3 reprises en 2014.

Entre juin et septembre 2014 ont eu lieu, dans les locaux de l'éésp, 6 « focus group », à savoir des entretiens collectifs ouverts aux membres de la Coraasp par groupes d'appartenance (personnes concernées par un trouble psychique, proches, professionnels, bénévoles et professionnels en charge de responsabilités associatives). Ces « focus group » ont offert des espaces de discussion et de réflexion autour des hypothèses et des questions de recherche. L'éésp a ensuite décortiqué et analysé le riche matériel ainsi récolté. Une nouvelle séance plénière a été organisée en novembre 2014, réunissant environ 25 personnes des diverses associations. A cette occasion, l'éésp a pu présenter les premiers résultats de la recherche et recueillir les réactions et les commentaires des participant-e-s. Une première version du rapport de l'éésp a été présentée au comité de pilotage au début mars 2015, dans la perspective d'une finalisation de celui-ci au printemps.

¹ Lavoie, L., Marquis, D. et Laurin, P. (2008). *La Recherche-action : théorie et pratique*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Ce document, qui constituera à l'avenir un texte de référence pour la Coraasp, sera présenté dans le cadre du Forum social 2015 et suivra ensuite un processus de validation à l'interne des organisations. La Coraasp se réjouit de l'aboutissement de ce projet qui contribuera à la reconnaissance de l'action menée par les organisations. Un aboutissement qui ne saurait toutefois se concevoir comme une fin, mais sans doute comme le début d'une nouvelle étape dans la vie de notre association.

Réalisation d'un documentaire audiovisuel

Parallèlement au projet de modélisation, nous avons pu réaliser un autre projet auquel nous aspirions depuis plusieurs années : réaliser un documentaire audiovisuel de l'action menée au sein des organisations de la Coraasp. Grâce au soutien financier de la Loterie Romande, nous avons pu engager une réalisatrice, Mélanie Dougoud, avec qui nous avons construit le projet de film. Celui-ci a été réalisé entre septembre 2014 et fin janvier 2015. En cours de montage actuellement, la projection publique de ce film est prévue à l'occasion du 10 octobre 2015. Il servira ensuite de support didactique à la Coraasp et à ses membres. Nous nous réjouissons vivement d'avoir pu donner forme à ce projet auquel nous tenions depuis longtemps.

Charte pour un partenariat entre les acteurs du domaine de la santé mentale

Rappelons que la charte pour un partenariat entre les acteurs du domaine de la santé mentale² est née d'un processus de réflexion et d'élaboration collective sur le rôle et le positionnement des proches dans l'accompagnement des personnes souffrant de troubles psychiques. Elle a été officiellement validée par les membres Coraasp en 2013, puis remise aux mains des autorités sanitaires des différents cantons romands.

En considérant les différents acteurs que sont les personnes concernées par un trouble psychique, les proches et les professionnels comme les partenaires d'une alliance autour d'un projet de vie, le concept de notre charte a le mérite d'interpeller, voire de bousculer, dans la mesure où elle invite à une perspective différente de celle du « patient au centre ».

Le groupe de travail, dans une composition très proche de celui qui avait mené le projet jusqu'à l'élaboration du texte, a poursuivi sa mission dans le but de promouvoir l'implantation de cette charte dans le réseau sanitaire romand. Ce groupe s'est réuni à 3 reprises en 2014. Lors de ces rencontres, les échanges riches et animés ont montré combien la vision prônée par notre charte est accueillie comme une approche intéressante, mais suffisamment dérangement pour susciter quelques résistances. L'élan manifesté au sein des institutions pour utiliser cette charte, voire la signer, est encore bien timide. Le groupe est conscient de l'importance de poursuivre ce travail de promotion de la charte avec conviction et détermination, mais dans le respect du temps nécessaire à tout changement de paradigme.

² http://www.coraasp.ch/images/pdf/brochure_web.pdf

Ces rencontres ont également permis de partager les expériences autour du mouvement de reconnaissance des proches aidants, qui s'implante peu à peu en Suisse romande, avec notamment l'instauration d'une journée des proches aidants le 30 octobre. Ce mouvement est le signe d'une évolution positive ; nous observons cependant que les représentations des proches aidants, tant au sein des milieux professionnels que du cercle social ou du cercle politique, se réfèrent en premier lieu aux proches de personnes âgées et/ou atteintes d'un handicap de type physique et/ou de personnes souffrant de pathologies telles que la maladie d'Alzheimer. Sans une certaine vigilance et sans l'engagement des membres de nos associations, les proches aidants des personnes souffrant de troubles psychiques risquent de demeurer les « parents pauvres » de ces projets. La promotion de notre charte et des valeurs et principes qu'elle met en avant est donc extrêmement importante, dans les réseaux de soins, mais aussi auprès des politiques. C'est ce à quoi le groupe de travail entend se consacrer en priorité.

Formation de pair-e-s praticien-ne-s en santé mentale

Autre projet cher au cœur de la Coraasp ! L'année 2014 a vu la concrétisation de la première formation certifiante de « pair-e-s praticien-ne-s en santé mentale » en Suisse romande³. Ce projet a été réalisé en partenariat entre l'association romande Pro Mente Sana, la Coraasp et l'éésp, l'Ecole d'études sociales et pédagogiques (Haute école de travail social et de la santé), à Lausanne. Pour la première volée, 15 personnes ayant fait l'expérience de la maladie psychique ont commencé cette formation en novembre 2013. Au final, 13 étudiant-e-s se sont vu décerner leur certificat lors d'une cérémonie organisée à fin octobre 2014. Ce projet a été rendu possible grâce, notamment, au soutien financier du bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées (BFEH) et de Promotion santé suisse, qui ont accueilli favorablement le dossier de recherche de fonds élaboré par l'association romande Pro Mente Sana. La formation s'est déroulée sur 14 jours de cours et s'est articulée autour de 3 modules, auxquels se sont ajoutées 50 heures de stage pratique au minimum. La Coraasp a eu le grand plaisir d'accueillir Nicolas Boss en tant que stagiaire pair praticien en santé mentale. Il a partagé la vie de notre association de mai à juillet 2014 et a concentré son stage sur un travail d'enquête et d'analyse portant sur les intentions professionnelles des futur-e-s pair-e-s praticien-ne-s en santé mentale.

En effet, si le défi de cette première formation a été relevé avec brio et avec une grande satisfaction pour tous les acteur-trice-s qui s'y sont impliqué-e-s, reconnaissons que d'autres défis sont à venir : implantation des pair-e-s formé-e-s dans le réseau socio-sanitaire romand, reconnaissance salariale, définition et affirmation du rôle de pair-e, et cela sans oublier bien entendu la mise sur pied d'une 2^e volée de formation ainsi que la pérennisation de celle-ci sur un plan financier. Pour faire face à ces différents enjeux, un comité de pilotage s'est constitué avec des représentantes de Pro Mente Sana (*Béatrice Despland et Esther Hartmann*), des représentantes de la Coraasp (*Anne Leroy et Florence Nater*) et des personnes concernées (*Susanna A.*, paire praticienne formée, et *Emilie G.*, paire intéressée par la formation).

³ <http://www.coraasp.ch/formation/formation-pairs-praticiens>

Les pair-e-s formé-e-s se sont par ailleurs constitué-e-s en association, qui porte le nom de re-pairs (<http://www.re-pairs.ch/>). Une collaboration entre re-pairs et les différents partenaires mobilisés dans le contexte de cette nouvelle formation, ainsi qu'avec les instances propres à l'éesp (conseil scientifique, comité pédagogique et comité de pilotage), s'est instaurée.

✚ **Campagne nationale de sensibilisation « Comment vas-tu ? »**



En 2013, la Corasp avait été invitée à participer à un groupe de travail piloté par la Fondation suisse Pro Mente Sana et l'Institut de médecine sociale et préventive du canton de Zurich, destiné à mettre sur pied une campagne nationale de sensibilisation. Intitulée « Comment vas-tu ? »⁴, cette campagne vise à sensibiliser la population à la santé et aux maladies psychiques, et à rendre celles-ci moins taboues. « *On parle de tout, aussi de santé et de maladies psychiques* », tel est le fil rouge de cette campagne. Si la campagne a été lancée à l'occasion du 1^{er} octobre 2014 dans un certain nombre de cantons alémaniques, les cantons romands n'ont pas souhaité, à ce jour, participer à cette campagne qui devrait s'étendre de 2014 à 2017 et permettre ainsi des « effets de vague » offrant la possibilité de rejoindre le projet à tout moment du processus. La Corasp est un partenaire de cette campagne et, si nous regrettons quelque peu que les cantons romands ne soient pas totalement partie prenante de ce projet, nous relevons que celui-ci a d'ores et déjà permis de faire émerger de belles synergies entre la Corasp et nos partenaires alémaniques ainsi qu'entre la Corasp et la Commission romande de prévention et de promotion de la santé. Pour le développement de politiques publiques en faveur des personnes affectées dans leur santé psychique, ces synergies sont extrêmement précieuses, et nous nous en réjouissons.

Florence Nater

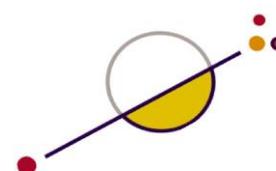
SECTEUR INFORMATION ET COMMUNICATION

✚ **Forum social 2014**

Organisé sur le thème « Nouveau droit de protection pratiques, 1 an plus tard », ce forum s'est tenu à Genève à la Maison des Associations. Nous remercions chaleureusement l'association Le Relais de sa collaboration active aux préparatifs de ce forum social.



Le thème de cette édition a été choisi dans la continuité du congrès du Graap Fondation consacré en 2013 au nouveau droit de protection de l'adulte. Notre volonté était de faire le point, un an après son entrée en vigueur, de la pratique de ce nouveau droit en Suisse romande. Après une conférence introductive de Shirin Hatam, juriste à Pro Mente Sana,



⁴ <https://www.comment-vas-tu.ch/>

nous avons travaillé en ateliers, animés par des représentant-e-s des différents cantons romands et des personnes ressources du terrain. L'après-midi s'est conclue par une table ronde avec, notamment, la participation de Jean-Marc Déneraud, philosophe et acteur social. Ouvert à tout public intéressé, ce forum a réuni plus de 200 personnes, signe d'un vif intérêt pour un tel sujet. Les travaux de ce forum ont montré un paysage relativement contrasté dans l'application du nouveau droit, des points de vigilance à conserver, entre autres, dans le domaine des placements à des fins d'assistance, et une transition progressive dans le changement de paradigme avec la déclinaison des différentes mesures de curatelles « personnalisées ». La Coraasp est décidée à suivre d'aussi près que possible l'application de ce nouveau droit sur le terrain.

Journée mondiale de la santé mentale

La Journée mondiale de la santé mentale a eu lieu le 10 octobre 2014 à la HES de Sierre (Haute école de travail social et de la santé), sur le thème « **Mon expérience est une ressource** ».

Ce jour-là, la Coraasp a choisi de faire écho à la formation des « pair-e-s-praticien-ne-s en santé mentale ».

Les pair-e-s-praticien-ne-s en santé mentale sont des personnes concernées par l'expérience d'une maladie psychique, qui ont fait usage des services de soins psychiatriques. Aujourd'hui, ces personnes ont trouvé un degré de rétablissement qui leur permet de transmettre leur expérience.

Avec le slogan « Mon expérience est une ressource », la Coraasp a choisi de valoriser cette transmission d'expérience et de la reconnaître en tant que ressource pour la personne elle-même, pour les autres personnes ayant vécu des expériences similaires et pour la société en général.

Carnet de

La Coraasp a
Il s'agissait pour
ressource c'est »

Tous les projets
du Valais, le 9

le 10 octobre, lors de la cérémonie officielle.



ressources

organisé une collecte de bons ressources.
chacun de compléter la phrase « Ma
pour créer un bon illustré.

ont été affichés au stand d'Emera à la Foire
octobre, et dans l'Aula de la HES de Sierre,

La Coraasp a sélectionné une quinzaine de bons ressources qui ont été réunis dans un carnet et diffusés auprès des relais de la santé, du social et de l'éducation. Ce carnet a également été distribué par les associations de la Coraasp dans les cantons romands et, le 10.10, par les étudiants de la HES à travers la ville de Sierre.

Jardin des ressources

Le 10 octobre, les participants à la Journée mondiale mentale ont exploré un jardin des ressources mis en place par les membres et les professionnels des organisations de la Coraasp.



de la santé

Diverses activités permettaient aux participants de se ressourcer : confection de puzzle, dégustations de thés, de biscuits et de cafés, massages de la tête et moment relaxant mobilisant les sens.

Création artistique collective

Laurent Bortolotti, Cynthia Cochet et Sabine Germanier ont proposé aux membres de développer leur imaginaire et de mettre en valeur leur créativité en tant que ressource à l'aide d'outils de théâtre, d'écriture et d'art plastique, cela au travers d'un atelier de 5 séances.

L'aboutissement de ce projet a été présenté sous forme d'interludes créatifs : saynettes jouées par les participants, interview et film présentés l'après-midi du 10.10, lors de la cérémonie officielle.

Cérémonie officielle

Marlyse Dormond Béguelin, présidente de la Coraasp, Bernard Lévy, responsable de filière à la HES de Sierre, Olivier Salamin, vice-président du Conseil municipal de la Ville de Sierre, et Victor Fournier, chef du Service de la santé publique du Valais, ont ouvert cette cérémonie officielle par des messages de bienvenue.

La cérémonie a fait la part belle aux témoignages grâce à une interview de Liliane Sticher, Claire-Lyse Cabane et Iannis McCluskey, pair-e-s praticien-ne-s en santé mentale, qui se sont entretenus avec Christelle Magarotto, journaliste. Sans oublier un témoignage de la troupe du Théâtre de l'Evadé, avec Salomé Guigoz et Patrick Rudaz.

Avec les prestations d'Anne-Marie Botteron, Alexandre Whittle, Jésus Garcia et Laurent Bortolotti, les interludes créatifs de la Coraasp ont donné lieu à des prestations de théâtre, vidéo et claquettes.

✚ Présentations, conférences publiques et interventions ponctuelles dans des écoles

Les demandes priant la Coraasp d'intervenir augmentent. C'est le signe d'une reconnaissance du travail de notre organisation faîtière et de la valeur du message que nous défendons en matière de santé mentale et d'action citoyenne.

Nous relevons en particulier pour l'année 2014 :

- une conférence et une participation à une table ronde dans le cadre de la maîtrise d'études avancées en santé publique à l'Université de Genève en avril, sur le thème « *Politiques de santé mentale : le rôle des associations et mouvements d'usagers* » ;
- une intervention au congrès de la Société suisse de psychiatrie sociale en mai, en collaboration avec Marie Israël du Graap-Fondation, sur le thème « *Du consentement libre et éclairé à la contrainte* » ;
- une intervention à la HES-ARC de Neuchâtel, en juin, sur le thème « *Handicap, droit et acteurs socio-sanitaires* » ;
- une conférence en partenariat avec Barbara Zbinden de l'éésp, en décembre, dans le cadre de la journée romande de l'Artias consacrée au thème « *Souffrance sociale et santé psychique : le rôle pivot du travail social* »⁵ ;
- une intervention dans le cadre du DAS en action communautaire à l'éésp en décembre sur le thème « *Politiques sociales et sanitaires : la participation des personnes concernées* » ; et
- différentes conférences de présentation et de promotion des pair-e-s praticien-ne-s en santé mentale lors de l'assemblée générale de l'association Trait d'Union à Fribourg en février, lors de l'assemblée générale de l'Anaap en mai, lors de la 6^e Journée R3 en novembre et à l'Association Pro Famille à Fribourg en décembre.

Nous remercions chaleureusement Robert Joosten, Iannis McCluskey, Pierrette Badertscher, Christophe Konyevits, qui ont participé à l'une ou l'autre de ces interventions.

Travail avec les médias

Si le relais de nos activités et de notre message dans les médias tout public demeure encore timide, nous relevons cependant pour l'année 2014 un article paru dans *Le Nouvelliste* et sur les ondes de Rhône FM pour la remise de la charte à Esther Waeber-Kalbermatten, conseillère d'Etat du canton du Valais en charge de la santé. L'organisation du forum social a également donné lieu à une interview diffusée sur Radio-Cité.

Dans le domaine de la presse spécialisée, l'année 2014 a été, pour sa part, assez riche, puisque nous avons été sollicités pour la rédaction de différents articles :

- revue *Reiso* janvier : « *Comment prévenir les mesures de contention* »⁶ ;
- revue *Diagonales* en mars-avril : « *Le métier de pair praticien* » ;
- revue *Agile* en mai, consacrée au rapport OCDE sur la santé mentale et l'emploi en Suisse : « *Une question de responsabilité sociale* »⁷ ;

⁵ Association romande et tessinoise des institutions d'action sociale ; texte de l'intervention disponible via le lien suivant : <http://www.artias.ch/wp-content/uploads/2015/02/Dossiermars15.pdf>

⁶ <http://reiso.org/spip.php?article3944>

⁷ <http://www.agile.ch/question-responsabilite>

- revue *Diagonales* juillet-août : « *De l'expérience à l'expertise* » ;
- revue *Diagonales* septembre-octobre : « *Pair praticien en santé mentale : un nouveau métier* ».

Sabine Germanier et Florence Nater

SECTEUR FORMATION ET COACHING



✚ *Le programme de formation*

Dans la continuité et à la suite de l'appel à l'aide lancé aux diverses associations présentes lors de notre assemblée de 2014, j'ai eu l'occasion de rencontrer les représentants de plusieurs associations membres de la CORAASP et de pouvoir ainsi établir un inventaire des attentes, besoins, demandes, en termes de formation.

Je profite de ce rapport pour remercier ceux et celles qui ont pris le temps de la rencontre, réfléchi en groupe et fait émerger des propositions créatives et innovantes.

Le programme de formation qui vous a été proposé au début de cette année 2015, en est le résultat et semble être plus en accord avec les besoins des associations.

Une belle collaboration a été instaurée avec le Graap-Fondation par la mise en œuvre d'un calendrier annuel, diffusé en début d'année avec le programme de formation de la fondation, ce qui « assure » un nombre de participants.

Merci à Jean-Pierre Zbinden, directeur du Graap-Fondation, et à son collaborateur, Richard Joray, directeur de l'action sociale, de leur soutien et de leurs propositions.

Les résultats du projet de modélisation de l'action sociale propre aux organisations de la Coraasp nous donneront peut-être encore de nouvelles pistes pour ces prochaines années.

✚ *Les interventions auprès des écoles de travail social ou de formation professionnelle.*

- Comme l'an dernier, la HES de Fribourg nous a sollicitées, Claire-Lyse Cabane et moi, pour venir à la rencontre de deux classes de 34 étudiants de la filière éducation sociale, dans le but de les sensibiliser à une approche valorisant le pouvoir d'agir et le rétablissement.
- La HES de Sierre a également demandé notre intervention pour 3 demi-journées avec des étudiants de 2^e année de la filière service social. Claire-Lyse et moi avons donc

rencontré ces 32 jeunes pour une approche du travail social communautaire et pour un témoignage de notre experte d'expérience.

Les discussions sont toujours animées et permettent à ces futurs travailleurs sociaux de remettre en question bien des idées reçues et, surtout, de poser toutes les questions en lien avec la souffrance psychique, les réseaux, le rôle des travailleurs sociaux dans le processus de rétablissement, la confiance en l'autre, la place des proches.

- Douze jours d'intervention auprès des apprentis ASE (assistants socio-éducatifs) ont également été requis pour leurs cours interentreprises ayant pour mission de les amener à réfléchir à leur pratique, à leur pouvoir, à leur responsabilité, et à les ouvrir à d'autres réalités ou à une approche différente de l'accompagnement.

De belles rencontres, qui se terminent souvent par des étudiants témoignant à leur tour de leur parcours avec des parents, des sœurs ou des frères fragilisés par des problèmes de santé, de différence, de rejet, ou stigmatisés.

Ghislaine Glassey

SECTEUR POLITIQUE SOCIALE



Groupe d'experts de la DOK

Si l'assurance-invalidité nous a laissé quelque répit durant cette année, le suivi des travaux parlementaires autour de cette assurance sociale et, plus globalement, sur les questions de handicap mérite une vigilance constante ainsi qu'un travail régulier d'information et de sensibilisation. C'est ce à quoi s'emploie le groupe d'experts de la DOK⁸, un groupe de travail qui réunit des représentants d'Agile, de Pro Infirmis, de Pro Mente Sana, de Procap, de l'Association suisse des paraplégiques, de Schweizerischer Blindenbund et de la Coraasp. Sauf actualité brûlante, ce groupe se réunit 4 à 5 fois par année, peu avant les sessions parlementaires. En octobre 2014, ce groupe a en outre organisé une séance extraordinaire en présence d'un conseiller national et d'un représentant patronal afin de réfléchir ensemble, en dehors de toute situation d'urgence politique, aux préoccupations respectives en matière d'assurance-invalidité et d'intégration professionnelle.

Commission politique sociale

La commission politique sociale de la Coraasp s'est réunie à 4 reprises durant l'année 2014 et a concentré son activité principalement sur l'élaboration, le test, puis l'ajustement du

⁸ DOK : organisation faîtière de l'aide et de l'entraide dans le domaine du handicap. Dès le 1^{er} janvier 2015, la DOK n'existe plus au profit d'Integration Handicap ; le groupe d'experts devient donc un groupe de travail d'Integration Handicap.

questionnaire destiné au sondage interne à la Coraasp à propos des révisions de rentes. En outre, à l'occasion d'une séance, la commission s'est penchée plus attentivement sur le dossier de contribution d'assistance. Enfin, les membres de la commission ont suggéré que la Coraasp prenne position en faveur de la caisse publique d'assurance-maladie lors de la votation populaire du 28 septembre 2014, ce que le comité de la Coraasp a entériné et formulé au travers d'un communiqué de presse.

Ces quelques lignes sont l'occasion de remercier les membres de la commission politique sociale (*Jean-Marc Allaman – L'Expérience, Christophe Konyevits – Anaap, Robert Joosten – Graap-Fondation, Yves-Laurent Tschan – Afaap et Jacqueline Brasey – Afaap, jusqu'en octobre 2014*). Nous avons également eu l'occasion d'accueillir, lors de l'une ou l'autre de nos séances, Mélanie Magnin et Morgan Mauron, stagiaires à l'Afaap. L'engagement de chacun et la qualité des échanges et discussions de cette commission sont particulièrement appréciables et appréciés !

Resonanzgruppe

La Coraasp participe également, depuis septembre 2013, à un groupe d'accompagnement d'un groupe de parlementaires fédéraux, mené par Andy Tschumperlin et Joachim Eder, qui s'est constitué autour des questions de santé psychique. Ce groupe se réunit 2 fois par année lors des sessions parlementaires et permet, aux parlementaires, de nous informer des travaux en cours concernant le domaine de la santé psychique et, aux professionnels du groupe d'accompagnement, de rapporter les préoccupations et les questions de terrain.

Florence Nater

RAPPORT DE LA COMMISSION ART. 74

Cette commission regroupe les 8 organisations qui participent au contrat de prestations passé avec l'OFAS. Elle s'est réunie à 6 reprises. En plus du suivi ordinaire du contrat de prestations, la commission s'est investie dans la négociation du contrat 2015-18.

Contrat de prestations 2015-2018

La Confédération maintient le gel des subventions pour la nouvelle période contractuelle. D'ici 2018, les organisations voient donc leurs subventions maintenues au niveau de 2010, tout en constatant une légère augmentation des prestations à fournir. Le nouveau contrat introduit une augmentation des mesures de contrôle qui conduisent, dans les faits, à des coûts administratifs supplémentaires à charge des organisations. D'éventuels manques dans les prestations voient une baisse de subvention déjà l'année suivante, bien que le contrat soit fondé sur le niveau moyen des prestations au cours des quatre ans du contrat. Pour ne pas mettre les organisations sous pression, en cas de difficultés passagères, le comité de la Coraasp a accepté de constituer une provision pour couvrir une perte de subventions

temporaires et, ainsi, ne pas mettre dans la situation de fournir plus de prestations pour rattraper la situation, mais avec des moyens réduits.

Lors des négociations, la Coraasp a pu maintenir la reconnaissance des prestations fournies par des personnes en situation de handicap dans l'animation des lieux d'accueil. De même, une certaine souplesse a été accordée dans l'octroi de soutien aux proches. En effet, il n'est pas rare que des proches fassent appel aux prestations avant la reconnaissance formelle du droit à l'AI. Ces personnes sont confrontées à des situations lourdes, parfois proches de l'épuisement, alors que leur proche malade se perçoit comme en pleine possession de ses facultés et, en conséquence, s'oppose à tout suivi médical ou social, et refuse de déposer une demande de rente.

Les prestations OFAS AI en bref

Pour 2014, la Coraasp a rempli globalement le contrat de prestations passé avec l'OFAS. La hausse de prestations constatées en 2013 se poursuit du côté des heures salariées, alors que nous assistons à une baisse du volume d'heures réalisées par les bénévoles. Est-ce les premières conséquences des pressions qui augmentent régulièrement sur le personnel salarié ? Ces derniers, pris de plus en plus dans l'urgence face au volume de travail qui augmente, ne parviennent peut-être plus à apporter un soutien aux bénévoles. Cette baisse des prestations assurées par les bénévoles est-elle passagère ou annonciatrice d'un phénomène plus profond ? Les bénévoles constituent non seulement une aide précieuse dans la réalisation des prestations, mais contribuent également à l'inclusion sociale. Ils permettent aux bénéficiaires d'étoffer le réseau relationnel ordinaire. Certaines personnes en situation de handicap évoquent le fait que leur réseau relationnel s'est réduit progressivement, à cause de la maladie, au réseau des professionnels. La non-reconnaissance par l'OFAS du travail des bénévoles et du soutien des professionnels à leur égard peut inciter ces derniers à concentrer leur action sur les prestations directes clients au risque de provoquer une réduction du volume global de prestations disponibles aux personnes atteintes dans leur santé.

Clôture de la période contractuelle

Sur les quatre années de la période, la Coraasp a assuré un volume de prestations supérieur à ce qui avait été convenu avec l'OFAS. Il n'y a donc pas lieu de prévoir une restitution de subvention à l'OFAS. Selon les années, l'une ou l'autre des organisations n'a pas été en mesure d'assurer son volume de prestations, tout en l'assurant sur l'ensemble de la période. Sur les quatre ans, une seule organisation n'a pas été en mesure de réaliser les prestations convenues, sa structure ayant fermé plusieurs semaines en raison de travaux. Le volume de prestations manquantes est resté cependant dans la fourchette couverte par la solidarité interorganisation, et les engagements vis-à-vis de l'OFAS ont été pleinement assurés. La clôture de cette période contractuelle ne donnera donc pas lieu à des régulations financières, contrairement à ce qui fut le cas lors de périodes précédentes.

Jean-Pierre Zbinden

PROJETS ET DEVELOPPEMENTS

Modélisation de l'action sociale en santé mentale des organisations membres de la Coraasp

Présentation, discussion et validation interne du rapport de recherche
Finalisation du film documentaire et projection publique
Appropriation et promotion du travail réalisé

Charte pour un partenariat entre les acteurs du domaine de la santé mentale

Poursuite des travaux du groupe de travail
Promotion et appropriation de la charte auprès des personnes concernées, des proches et des institutions
Elaboration d'une version résumée de la charte
Interpellation des politiques sur les plans cantonal et fédéral

Formation de pair-e-s praticien-ne-s en santé mentale

Promotion de ce nouveau rôle auprès des institutions
Promotion des pair-e-s praticien-ne-s dans les organisations membres de la Coraasp
Positionnement salarial
Développement et financement de la 2^e volée et pérennisation de la formation
Collaboration avec l'association re-pairs

Campagne nationale de sensibilisation

Poursuite de la participation à la campagne nationale

Partenariat et travail de réseau

Collaboration avec la Commission romande de prévention et de promotion de la santé
Adhésion au Réseau santé psychique suisse
Contacts avec l'Office fédéral de la santé publique et Promotion santé suisse

SECTEUR INFORMATION ET COMMUNICATION

Journée mondiale de la santé mentale

La Journée mondiale de la santé mentale 2015 aura lieu à Genève.

Cette année, la Coraasp a choisi de mettre en avant le « Projet de modélisation de l'action sociale propre aux organisations de la Coraasp » dans le cadre de la journée du 10.10.

Le thème choisi : « Bien vivre ensemble / Cheminer ensemble » et le slogan : « Peu importe le chemin, tant qu'on y va ensemble » mettent en évidence le partenariat entre les proches, les personnes concernées et les professionnel avec les valeurs « entraide, ouverture, solidarité ».

La cérémonie officielle aura lieu à la Maison des associations à Genève et sera l'occasion de la première projection publique du film documentaire réalisé par la Coraasp.

SECTEUR FORMATION ET COACHING

Avec la publication de notre programme de formation pour l'année 2015⁹ et une offre généreuse de cours financièrement accessibles, nous espérons que ce secteur d'activité retrouvera ses pleines et entières lettres de noblesse.

SECTEUR POLITIQUE SOCIALE

L'année 2015 sera consacrée en priorité à la réalisation de l'enquête sondage interne à la Coraasp et à l'analyse des résultats qui en découlent. En outre, sur le plan fédéral, l'annonce en février 2015 d'une nouvelle révision de l'AI méritera toute notre attention et un suivi vigilant.

COMMISSION ART. 74

Les nouvelles exigences administratives de l'OFAS impliquent un réaménagement de la comptabilité de la Coraasp, des formulaires et des opérations de bouclage.

A la suite des tests réalisés par un des membres de la Commission art. 74, celle-ci investira dans la mise en place de supports informatiques qui, à terme, devraient permettre une automatisation de l'entrée des statistiques et, par là, alléger la charge administrative.

Dans le courant de l'année 2015, la Coraasp validera le travail de modélisation de l'action sociale de ses membres. Ce référentiel sera mis en œuvre au sein des partenaires au contrat de prestations. Un audit est envisagé dans le courant 2016-17, afin de déterminer les améliorations qui devraient être apportées pour la mise en œuvre de ce référentiel au sein des partenaires au contrat de prestations.

REMERCIEMENTS

Nos remerciements s'adressent en priorité aux membres de la Coraasp sans qui l'engagement de notre faïtière n'aurait tout simplement ni goût, ni sens. La diversité des structures et des moyens des différentes organisations membres de la Coraasp – allant des petites associations totalement autogérées et bénévoles à de grandes fondations – permet que chaque engagement, du plus modeste au plus important, contribue à la concrétisation de nos actions collectives et au développement d'une vision commune en santé mentale.

⁹ http://www.coraasp.ch/images/pdf/coraasp_formation2015.pdf

Nos remerciements s'adressent également à notre présidente, Marlyse Dormond Béguelin, et aux membres du comité, Anne Leroy (l'îlot), Antoinette Romanens (Afaap), Jeanine Morier (Graap-Association), Jean Dambron (Le Relais) pour leur participation régulière, active et créative au sein du comité.

Nous remercions également vivement nos différents partenaires de collaboration et, tout particulièrement, Barbara Zbinden, Marie McCormick, Gaël Riodel et Viviane Prats, à l'éesp, Esther Hartmann, Julien Dubouchet et Béatrice Despland, à Pro Mente Sana, Alexia Fournier-Fall et ses collègues, au sein de la Commission romande de prévention et de promotion de la santé.

En cette année charnière de renouvellement de contrat de prestations de l'art. 74 LAI, la Coraasp tient à remercier chaleureusement l'OFAS de la qualité des contacts, de sa confiance et, bien entendu, des subventions versées qui permettent à la Coraasp et à plusieurs de ses membres de poursuivre l'octroi de leurs prestations sur le terrain, en faveur des personnes souffrant de troubles psychiques et de leurs proches.

Notre gratitude s'adresse également à la Ville de Sierre qui a soutenu financièrement l'apéritif de notre cérémonie officielle du 10 octobre et, évidemment, à la Loterie Romande sans qui la réalisation de certains de nos projets serait tout simplement impossible.

**« En faisant scintiller notre lumière, nous offrons aux autres
la possibilité d'en faire autant. » Nelson Mandela**

Avec le soutien de la

